

A l'attention de madame Dominique GOURSOLLE- NOUHAUD, Présidente du Conseil d'Orientation et de Surveillance de la CEAPC,

A l'attention de monsieur Jérôme TERPEREAU, Président du Directoire de la CEAPC,

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Plusieurs agences représentatives de l'ensemble du territoire de la Caisse d'Epargne Aquitaine Poitou-Charentes ont reçu entre fin 2019 et début 2020 la visite des services de l'Inspection du Travail.

Suite à ces contrôles, des courriers vous ont été adressés qui soulèvent plusieurs dysfonctionnements. Certains sont en relation étroite avec les horaires de travail :

- « (... d'après les éléments recueillis, il apparait que vos salariés travaillent en dehors des plages fixées... Tous les salariés nous ont indiqué que ces temps de travail supplémentaires n'étaient pas décomptés. »
- « (...des salariés sont parfois amenés à effectuer des dépassements de leurs horaires de travail, tant au moment de la pause méridienne que le soir. »

D'autres constats vous alertent sur des risques psycho-sociaux très importants détectés dans certaines agences :

- « Une charge mentale très élevée, source de stress pour les salariés ».
- « Le sentiment de travailler continuellement sous pression. »
- « Un sous-effectif manifeste » et « un niveau d'exigence de l'entreprise qui ne tient aucunement compte de ce sous-effectif. »
- « La mise en place d'outils de contrôle de l'activité qui sont anxiogènes et source de pression pour les salariés. »
- « Une charge de travail qui ne cesse de croître et un travail dans l'urgence sans aucun répit. »

Les constats et analyses effectués par cette autorité administrative viennent corroborer ceux de l'expertise diligentée par l'ex-CHSCT après la mise en place de RHD 20#20 et sur lesquels nous vous avons alertés à plusieurs reprises.

Au regard de ces nouveaux éléments, le Syndicat Unifié-Unsa vous demande d'organiser au plus vite des discussions avec les organisations syndicales autour de ces conclusions dont l'importance n'est plus à démontrer.

Ce sujet est d'ailleurs inscrit à l'ordre du jour du prochain CSE qui se tiendra le 23 janvier prochain. Nous vous remercions de nous informer à cette occasion des suites que vous donnerez à notre requête.

Dans cette attente, nous vous prions d'accepter, Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'assurance de nos respectueuses salutations.

## L'exécutif local Syndicat Unifié-Unsa,

Sylvie FOIX, Nathalie HURTAUD, Christine JOLIEY, Frédéric PARROT, Valérie PHAP, Geneviève ROY.